

République Française

DEPARTEMENT du PUY-de-DÔME

DÉLIBÉRATION

du CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION du MOIS de JUIN 2026
SEANCE du LUNDI 22 JUIN 2026

FINANCES, MOYENS GENERAUX, ROUTES ET NUMERIQUE
Finances et comptes publics
Budget supplémentaire 2026

N° 3.11

Séance présidée par Monsieur Lionel CHAUVIN
Président du Conseil départemental

Etaient présent(e)s :

M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, Mme Valérie BERNARD, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, Mme Hélène BOUDON, M. Jean-Marc BOYER, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Gérald COURTADON, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Jean-Paul DELORME, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, M. Lionel GAY, M. Eric GOLD, M. Jacky GRAND, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Anne-Marie PICARD, Mme Valérie PRUNIER, Mme Clémentine RAINEAU, M. Pierre RIOL, M. Michel SAUVADE, M. Karim SRIKAH, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE.

Absent(e)s ou
excusé(e)s :

M. Damien BALDY (pouvoir donné à Mme Valérie BERNARD), M. Fabien BESSEYRE (pouvoir donné à Mme Martine BONY), M. Grégory BONNET (pouvoir donné à Mme Sylvie LEGER), Mme Pascale BRUN (pouvoir donné à Mme Anne-Marie MALTRAIT), Mme Elisabeth CROZET (pouvoir donné à M. Gilles PÉTEL), M. Joël-Michel DERRÉ (pouvoir donné à Mme Valérie PASSARIEU), M. Antoine DESFORGES (pouvoir donné à M. Karim SRIKAH), Mme Jeanne ESPINASSE (pouvoir donné à Mme Catherine PHAM), Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA (pouvoir donné à M. Gérald COURTADON), Mme Sylviane KHEMISTI (pouvoir donné à M. Sébastien GALPIER), M. Fabrice MAGNET (pouvoir donné à Mme Karina MONNET), Mme Sylvie MAISONNET (pouvoir donné à M. Jean-Paul DELORME), Mme Audrey MANUBY (pouvoir donné à M. Jean-Philippe PERRET), M. Serge PICHOT (pouvoir donné à Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE), M. Hervé PRONONCE (pouvoir donné à Mme Corinne MIELVAQUE), M. Cédric ROUGHEOL (pouvoir donné à Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR), M. Rémi VEYSSIERE (pouvoir donné à Mme Hélène BOUDON), Mme Alexandra VIRLOGEUX (pouvoir donné à M. Eric GOLD).

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales (troisième partie) et en particulier son article L. 3211-1,

Vu la délibération du Conseil départemental du 24 mars 2026 portant débat sur les orientations budgétaires 2026,

Vu la délibération du Conseil départemental approuvant le budget primitif 2026,

Vu la délibération du Conseil départemental approuvant le compte financier unique 2025,

Vu la délibération du Conseil départemental relative à l'affectation des résultats 2025,

Vu les dispositions du règlement budgétaire, financier et comptable adopté en session du 20 mars 2023 et modifié par délibération du 18 mars 2024,

Vu l'amendement oral tendant à permettre la revalorisation des associations partenaires présenté par M. Gérald COURTADON au nom du groupe « La Gauche Sociale Ecologiste – Solidaires par Nature »,

Vu l'amendement oral relatif à la protection de l'enfance présenté par Catherine PHAM au nom du groupe « La Gauche Sociale Ecologiste – Solidaires par Nature »,

Vu l'amendement oral relatif au carnet de voyage présenté par Mme Dominique BRIAT au nom du groupe « La Gauche Sociale Ecologiste – Solidaires par Nature »,

Vu l'amendement oral relatif à la politique de la ville présenté par M. Karim SRIKAH au nom du groupe « La Gauche Sociale Ecologiste – Solidaires par Nature »,

Vu l'amendement oral relatif au Festival Nuées Ardentes présenté par M. Gilles PETEL au nom du groupe « La Gauche Sociale Ecologiste – Solidaires par Nature »,

Considérant les ajustements proposés dans le cadre du budget supplémentaire 2026,

Vu les dispositions du règlement intérieur de l'Assemblée départementale,

LE PRÉSIDENT AYANT PRÉALABLEMENT

EXPOSÉ

Le budget d'une collectivité territoriale est un acte de prévision et d'autorisation. Le Budget Supplémentaire constitue un acte d'ajustement des prévisions initiales, permettant de prendre en compte les résultats de l'exercice précédent et d'adapter les crédits aux besoins constatés en cours d'exercice.

Le Budget Supplémentaire 2026 s'inscrit dans la continuité du Budget Primitif adopté par le Conseil départemental et permet d'en ajuster les équilibres au regard de l'exécution budgétaire.

Le rapport de présentation joint à la présente délibération expose l'évolution des équilibres budgétaires du Département pour 2026. Il précise les ajustements apportés aux crédits de fonctionnement et d'investissement, ainsi que leur répartition par politiques et programmes.

Ce budget est présenté au travers de la nomenclature budgétaire et comptable M57.

Sur proposition du Vice-Président délégué en charge des Finances et des Comptes publics,

Après en avoir délibéré en séance publique,

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DOME

DECIDE

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Lionel GAY, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 31 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Joël-Michel DERRÉ, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE

Abstention(s) : M. Olivier CHAMBON, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Jocelyne LELONG, M. Fabrice MAGNET, Mme Karina MONNET, M. Serge PICHOT, Mme Alexandra VIRLOGEUX

① - de rejeter l'amendement oral présenté par M. Gérald COURTADON au nom du groupe « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » tendant à permettre la revalorisation des associations partenaires,

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 24 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Lionel GAY, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Jocelyne LELONG, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 29 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Flavien NEUVY, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE

Abstention(s) 9 : M. Olivier CHAMBON, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, M. Fabrice MAGNET, Mme Karina MONNET, Mme Valérie PASSARIEU, M. Serge PICHOT, Mme Alexandra VIRLOGEUX

② - de rejeter l'amendement oral présenté par Mme Catherine PHAM au nom du groupe « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » relatif à la protection de l'enfance,

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Lionel GAY, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 29 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Flavien NEUVY, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE

Abstention(s) 10 : M. Olivier CHAMBON, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Jocelyne LELONG, M. Fabrice MAGNET, Mme Karina MONNET, Mme Valérie PASSARIEU, M. Serge PICHOT, Mme Alexandra VIRLOGEUX

③ - de rejeter l'amendement oral présenté par Mme Dominique BRIAT au nom du groupe « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » relatif aux Carnets de Voyage

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérald COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Lionel GAY, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 29 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Flavien NEUVY, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE

Abstention(s) 10 : M. Olivier CHAMBON, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Jocelyne LELONG, M. Fabrice MAGNET, Mme Karina MONNET, Mme

Valérie PASSARIEU, M. Serge PICHOT, Mme Alexandra VIRLOGEUX

④ - de rejeter l'amendement oral présenté par M. Karim SRIKAH au nom du groupe « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » relatif à la politique de la ville,

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérard COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Lionel GAY, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Contre 29 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Sylviane KHEMISTI, M. Jean-Pierre LUNOT, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, M. Flavien NEUVY, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE

Abstention(s) 10 : M. Olivier CHAMBON, M. Joël-Michel DERRÉ, M. Eric GOLD, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLÉE, Mme Jocelyne LELONG, M. Fabrice MAGNET, Mme Karina MONNET, Mme Valérie PASSARIEU, M. Serge PICHOT, Mme Alexandra VIRLOGEUX

⑤ - de rejeter l'amendement oral présenté par M. Gilles PETEL au nom du groupe « La gauche sociale écologiste, solidaires par nature » relatif au Festival Nuées Ardentes,

à la majorité des suffrages exprimés,

Pour 38 : M. Bertrand BARRAUD, Mme Célia BERNARD, M. Fabien BESSEYRE, Mme Colette BETHUNE, Mme Martine BONY, M. Jean-Marc BOYER, Mme Pascale BRUN, M. Olivier CHAMBON, M. Lionel CHAUVIN, M. Jean-Paul CUZIN, M. Cédric DAUDUIT, M. Joël-Michel DERRÉ, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M. Sébastien GALPIER, M. Jérôme GAUMET, Mme Emilie GUÉDOUAH VALLEE, Mme Sylviane KHEMISTI, Mme Jocelyne LELONG, M. Jean-Pierre LUNOT, M. Fabrice MAGNET, Mme Anne-Marie MALTRAIT, Mme Audrey MANUBY, Mme Marie-Anne MARCHIS, Mme Corinne MIELVAQUE, Mme Karina MONNET, M. Flavien NEUVY, Mme Valérie PASSARIEU, M. Jean-Philippe PERRET, Mme Anne-Marie PICARD, M. Serge PICHOT, M. Hervé PRONONCE, Mme Valérie PRUNIER, M. Pierre RIOL, M. Cédric ROUGHEOL, M. Michel SAUVADE, Mme Eléonore SZCZEPANIAK, Mme Isabelle VALLEE, Mme Alexandra VIRLOGEUX

Contre 23 : M. Damien BALDY, Mme Valérie BERNARD, M. Grégory BONNET, Mme Hélène BOUDON, Mme Dominique BRIAT, Mme Aude BURIAS, M. Gérard COURTADON, Mme Elisabeth CROZET, M. Jean-Paul DELORME, M. Antoine DESFORGES, M. Eric DUBOURGNOUX, Mme Jeanne ESPINASSE, Mme Manuela FERREIRA DE SOUSA, Mme Amélie FOUET-ROBERT, M. Lionel GAY, M. Jacky GRAND, Mme Sylvie LEGER, Mme Sylvie MAISONNET, M. Gilles PÉTEL, Mme Catherine PHAM, Mme Clémentine RAINEAU, M. Karim SRIKAH, M. Rémi VEYSSIERE

Abstention(s) 1 : M. Eric GOLD

- **d'approuver** le Budget Supplémentaire du Département (budget principal et budget annexe du Centre départemental de santé) afférent à l'exercice 2026, par nature, par chapitre, sans crédit spécifié, équilibré pour chacune des sections selon les montants suivants :

➤ **Equilibre budgétaire**

Budget départemental	
Section de fonctionnement	61 304 046,56 €
Section d'investissement	25 048 103,12 €
Total	86 352 149,68 €
Budget annexe Centre départemental de santé	
Section de fonctionnement	0€
Section d'investissement	27 615,14€
Total	27 615,14€
Total général	86 379 764,82 €

Transmission au Représentant de l'Etat
N°
le
Publication le **06/07/26**
Notification le
DELIBERATION CERTIFIEE EXECUTOIRE
Clermont-Ferrand, le
P/le Président du Conseil départemental,
Signé : Jérôme GAUMET

**Par délégation du Président,
Le Vice-Président du Conseil départemental,**



Jérôme GAUMET

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Budget supplémentaire 2026 (délibération n.3.11 de la Session plénière de Juin)

Date de transmission de l'acte : 06/07/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 06/07/2026

Numéro de l'acte : 26_25305 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 063-226300010-20260622-26_25305-DE

Date de décision : 22/06/2026

Acte transmis par : Stéphanie VAUJOUR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires



RAPPORT DE PRESENTATION
DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE
2026

SOMMAIRE

I. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS BUDGETAIRES	4
1.1 Dépenses réelles de fonctionnement	4
1.2 Dépenses réelles d'investissement	7
1.3 Recettes réelles de fonctionnement	10
1.4 Recettes réelles d'investissement:	12
II LES ÉQUILIBRES BUDGETAIRES	14

Attention, la numérotation des pages du sommaire du présent rapport BS 2026 renvoie à la numérotation indiquée en haut à droite.

Le budget supplémentaire 2026 s'inscrit dans une logique :

- d'ajustement des crédits au réel (consommation, retards, engagements),
- de financement des priorités stratégiques,
- et de sécurisation des politiques publiques (investissements et encours).

Il se caractérise par :

- l'intégration des résultats 2025 suite au vote du Compte Financier Unique 2025
- l'intégration des restes à réaliser en investissement de l'exercice 2025
- une montée significative de l'investissement (notamment collèges, habitat, voirie, numérique),
- des révisions des montants d'AP/AE au regard de l'avancée des projets
- une augmentation des dépenses de fonctionnement notamment des dépenses d'aide sociale
- des redéploiements internes et des ajustements comptables divers (ex : modification de chapitre, de nature et de fonction).

Le Budget Supplémentaire est l'étape dans laquelle est proposée l'affectation des résultats 2025. Une délibération spécifique a été proposée lors de cette même session. Le tableau ci-dessous retrace les différentes écritures inscrites au Budget Supplémentaire pour le budget principal :

	Résultat de l'exercice 2025 pour le budget principal	Inscription au BS 2026
Investissement	895 315,30 € (- 1 125 000 € inscrit en 1069 et 5 650 533,18 € de restes à réaliser)	← excédent repris ligne 001 en investissement
Inscription en recettes d'investissement au compte 1068		+ 5 880 217,78 €
Fonctionnement	+ 60 054 868,12 €	
Solde en recettes de fonctionnement ligne 002 après abondement du compte 1068		+ 60 054 868,12 €

I. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS BUDGETAIRES

1.1 Dépenses réelles de fonctionnement + 19,96 M€ hors reprise des résultats 2025

Politique publique	Total CP En €	Total CP en M€
Attractivité et aménagement du territoire	-50 783,47	-0,05 M€
Culture et patrimoine	-	-
Education et jeunesse	129 000	0,13 M€
Environnement et transition écologique	27 355,00	0,03 M€
Habitat, logement et urbanisme	-	-
Moyens de l'action départementale	8 751 711,51	8,75 M€
Politiques Solidarités et cohésions sociales	10 604 615,31	10,60 M€
Réseau routier départemental et mobilités durables	501 713,54	0,50 M€
Total mouvements budgétaires	19 963 612,36 €	19,96 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement progressent de + 19,96 M€ lors de cette étape budgétaire.

1.1.1 Politique Attractivité et aménagement du territoire : - 0,05 M€

- Contractualisations : - 0,05 M€

- 50 K€ sur le programme « TERRITOIR » par la reprogrammation de Crédits de Paiement de 2026 en 2027 qui s'explique par le retard dans les dossiers financés concernant le dispositif Petites Villes de Demain. Pour rappel, ces financements sont des reversements de crédits de la Banque des Territoires, le Département agit en tant que « boîte aux lettres ».

1.1.2 Politique Education et jeunesse : + 0,13 M€

- Actions en direction des collèges et des collégiens : + 0,13 M€

Les mouvements proposés visent à permettre le paiement des factures 2025 et 2026 des dépenses de maintenance prévues au titre des Marchés Globaux de Performance des collèges de Chamalières, Gerzat, Les Ancizes et La Monnerie, les crédits inscrits au BP n'étant pas suffisants. La hausse des crédits de paiements est donc de + 128 K€. Ils sont compensés par des recettes de fonctionnement.

1.1.3 Politique environnement et transition écologique : + 0,03 M€

- Agriculture et sylviculture : + 7 K€

Il est proposé une inscription complémentaire de + 25 K€ afin de prendre en compte l'évolution des clés de répartition dans les contributions statutaires au GIP TERANA à compter du 1er juillet 2026 qui est en partie compensée par un ajustement des dépenses liées aux animations agricoles. Des lignes ont été réajustées à la baisse sur cette mission.

- Développement durable et transition écologique : + 15 K€

Une augmentation du budget dédié au soutien des manifestations scientifiques organisées par des organismes publics est proposée (+ 7,5 K€), ainsi qu'une augmentation de l'enveloppe dédiée à la programmation du cycle de conférences de l'Instant T (+ 7,5 K€) pour recourir à des intervenants scientifiques de qualité.

1.1.4 Politique Habitat, logement et urbanisme

Dans cette politique des mouvements entre missions et programmes ont été inscrits mais ne génèrent pas de crédits supplémentaires en fonctionnement.

1.1.5 Politique Moyens de l'action départementale : + 8,75M€

- Finances et pilotage : + 7,76 M€

Plusieurs montants pour provisions comptables d'un montant global de 6,1 M€ sont inscrits à cette étape budgétaire :

- + 2,05 M€, provision suite à la décision de ne pas payer les deux revalorisations du RSA. Avril 2025 (+ 1,7 %) et avril 2026 (+ 0,8 %),
- + 2 M€, provision pour non-paiement à ce jour du « Ségur pour tous » non compensé,
- + 1,24 M€ provision suite à sinistre,
- + 400 K€ pour les créances indues RSA
- + 260 K€ de provisions pour les CET,

Les intérêts de la dette sont en augmentation de + 1,61 M€ pour couvrir les hausses de taux d'intérêt.

Le programme « annulations et restitutions et non valeurs » est en hausse de + 58 K€ lors de cette étape budgétaire pour inscrire les annulations de l'exercice.

- Moyens généraux : + 0,13 M€

Fluides et charges de bâtiments

L'inscription de + 40 K€ sur le programme des fluides correspond à la refacturation des consommations 2024-2025, suite à l'annulation des factures initiales liée à un index erroné transmis par GRDF en mars 2026. Cette régularisation vise à assurer une correcte imputation des taxes et contributions. L'annulation des factures génère en parallèle un remboursement enregistré en recette.

Prestations de services : + 70 K€

Une inscription de + 40 K€ va permettre la prise en location de boxes de stockage afin d'assurer l'entreposage des biens pendant la réfection complète de la toiture du site.

Une inscription de + 30 K€ correspond à une prestation d'AMO relative à l'organisation du transfert pour les opérations de déménagement de Couthon.

- Patrimoine immobilier : + 67 K€

Il a été inscrit une dépense de + 96 K€ pour la location du bâtiment provisoire lors des travaux de l'Hôtel du Département (projet H3D). D'autres lignes sont en réduction (besoins moins importants).

- Ressources Humaines : + 0,22 M€

Plusieurs mouvements ont été effectués sur cette mission afin de traiter le versement des traitements des agents et leurs frais annexes. Ces mouvements sont les suivants :

- + 150 K€ d'augmentation du programme « masse salariale » pour anticiper d'éventuelles mesures qui pourraient être décidées au niveau national en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat des agents de la collectivité notamment la hausse du SMIC au 1^{er} juillet 2026.
- + 60 K€ pour des prestations extérieures (au niveau prévention des risques et audit externe)

- Transformation et ressources numériques : + 0,57 M€

Les crédits supplémentaires demandés au BS 2026 visent à relancer des projets numériques prioritaires (postes de travail, infrastructures et applications métiers), initialement arbitrés au BP, dans un contexte de modernisation du SI et d'exigences accrues (cyber sécurité, fin de Windows 10).

Ils traduisent également l'achèvement de la migration vers Windows 11, le renouvellement d'infrastructures en fin de vie et l'absorption d'une forte hausse des coûts matériels, afin de garantir la continuité et la performance du système d'information départemental.

1.1.6 Politique Solidarités et cohésions sociales : + 10,60 M€

- Insertion et emploi : + 0,69 M€

La collectivité doit verser + 550 K€ au titre à la revalorisation du RSA de 1,7 % au mois d'avril 2025 (somme correspondant à l'exercice 2025).

Une augmentation des crédits de paiements de + 116 K€ est nécessaire en 2026 afin d'assurer, à titre transitoire, la continuité du financement du Point d'Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) en l'absence d'inscription au BP et dans l'attente de la révision du cadre contractuel avec le CCAS de Clermont-Ferrand dans le cadre du programme « fonds de soutien aux jeunes ».

- Lutte contre les exclusions et solidarités : + 0,96 M€

L'augmentation des crédits vise à couvrir la hausse structurelle des coûts du transport scolaire adapté, renforcée par une revalorisation tarifaire de + 2 %, à sécuriser les remboursements aux familles et à financer les conventions inter-départementales pour les enfants de l'ASE, afin d'assurer la continuité et l'équilibre du dispositif.

- Personnes âgées : + 0,33 M€

Les crédits inscrits sur cette mission correspondent essentiellement au financement des dépenses de fonctionnement du Fonds mobilité 2026 à destination des services d'aide à domicile (+ 315 K€), intégralement compensé par la CNSA, afin de soutenir les solutions de mobilité et d'améliorer les conditions d'intervention des professionnels.

- Personnes en situation de handicap : + 0,11 M€

L'augmentation de + 100 K€ correspond à la subvention de fonctionnement versée au GIP MDPH afin de préserver son équilibre budgétaire dans l'attente d'une solution pérenne au décalage entre recettes et remboursements.

- Protection et prévention de l'enfance et de la famille : + 8,53M€

Un CPOM sera signé entre la collectivité et l'association Alteris: cette contractualisation pluriannuelle et la sécurisation du financement des actions de protection de l'enfance via un cadre stabilisé et structurant nécessitent une hausse de + 4,9 M€ des crédits de paiements.

Des crédits supplémentaires ont été inscrits à hauteur de + 0,3 M€ dans le cadre du Ségur pour tous.

Des Crédits Non Reconductibles 2025 (+ 2,60 M€) correspondent à des crédits non reconductibles attribués au titre de 2025 et reportés sur 2026 faute d'inscription budgétaire initiale.

Le solde de prestations d'hébergement de 2025 (+ 0,4 M€) vise à couvrir des dépenses engagées en 2025 mais non mandatées sur l'exercice, générant un report sur 2026.

Enfin, les transports à la demande ASE (+ 300 K€) connaissent une augmentation tendancielle des coûts liée à la hausse des besoins et des contraintes d'organisation des parcours des enfants.

1.1.7 Politique réseau routier départemental et mobilités durables : + 0,51 M€

- Maintenance et modernisation du réseau routier départemental : + 0,51 M€

Les besoins sur cette mission, en matière de gestion du parc des véhicules de la collectivité, sont estimés à + 352 K€, dont + 237 K€ de carburants, + 115 K€ de pièces détachées non stockées.

Pour le programme « viabilité hivernale », les crédits pour faire face aux dernières dépenses de la fin d'exercice doivent être augmentés de + 150 K€.

1.2 Dépenses réelles d'investissement : + 14,36 M€ hors reprise des résultats 2025

Politique publique	Total CP En €	Total CP en M€
Attractivité et aménagement du territoire	16 147,45	0,02 M€
Culture et patrimoine	-28 600	-0,03 M€
Education et jeunesse	2 927 000	2,93 M€
Environnement et transition écologique	614 175,01	0,61 M€
Habitat, logement et urbanisme	1 000 000	1,00 M€
Moyens de l'action départementale	7 191 122,83	7,19 M€
Politiques Solidarités et cohésions sociales	345 821,5	0,35 M€
Réseau routier départemental et mobilités durables	2 294 777,35	2,29 M€
Total mouvements budgétaires	14 360 444,14	14,36 M€

Les dépenses réelles d'investissement progressent de + 14,36 M€ lors de cette étape budgétaire

1.2.1 Politique Attractivité et aménagement du territoire et politique culture et patrimoine : - 0,01 M€

Le caractère commun du programme CPER justifie un traitement conjoint, de nature à en améliorer la lisibilité.

Il est proposé une inscription complémentaire de 25 k€ afin d'accompagner un projet de fouilles archéologiques en 2026 sur l'atelier monétaire de Corent. Compte tenu des 15 K€ déjà inscrits au BP 2026, le soutien du Département s'élèvera ainsi à 40 K€, avec un paiement intégral prévu sur l'exercice 2026.

Afin de compléter ces interventions, il est proposé de procéder à un redéploiement de crédits entre sections de fonctionnement et d'investissement, initialement inscrits au titre de la contribution au GIP, en vue de financer la mise en sécurité du site de Corent par le SEVE (achat de travaux en régie) pour un montant de 22 K€, ainsi que le versement d'une subvention au Comité Archéologique de Lezoux, dans le cadre des symposiums céramiques organisés à Lezoux, à hauteur de 6 K€.

1.2.2 Politique Education et jeunesse : + 2,93 M€

- Actions en direction des collèges et des collégiens : + 2,93 M€

Dans le cadre de la préparation budgétaire, le besoin d'investissement au titre du plan Marshall des collèges pour 2026 a été ajusté à 22,35 M€. Le besoin de financement résiduel s'établit à + 2,9 M€. Il est proposé d'augmenter les crédits de paiement 2026 au stade du budget supplémentaire, afin de permettre l'engagement des opérations.

1.2.3 Politique environnement et transition écologique : + 0,61 M€

- Agriculture et sylviculture : + 865 K€

Dans le cadre du développement de l'abattoir d'Issoire, un besoin de renforcement de la trésorerie de démarrage est identifié afin d'accompagner la réalisation d'investissements, notamment la création d'un atelier de transformation.

Il est proposé de prévoir une intervention du Département sous forme de créance, à hauteur de 1,2 M€ sur la période 2026-2028, dont + 650 K€ en 2026 au titre du budget supplémentaire, puis + 275 K€ en 2027 et + 275 K€ en 2028.

En 2023, le Département a validé le rachat de bassins de lagunage (ASA Limagne Noire) pour 623 K€ jusqu'en 2027. 205 K€ ont été versés en 2025. L'avancement du PLUi permet d'anticiper la vente dès début 2026, validée par les partenaires. + 221 K€ sont rapatriés en 2026 pour finaliser l'acquisition et permettre la revente. Des crédits résiduels (220 K€) restent inscrits en 2027 pour la finalisation de l'opération.

- Développement durable et transition écologique : -250 K€

Les ajustements proposés en investissement conduisent à une diminution globale de - 0,25 M€, afin de tenir compte du calendrier réel des opérations. Ces évolutions résultent principalement de la révision des besoins sur plusieurs dispositifs et de l'actualisation des projets programmés.

1.2.4 Politique Habitat, logement et urbanisme : + 1 M€

L'abondement proposé, d'un montant total de + 1 M€, est prioritairement orienté vers les programmes présentant les niveaux d'exécution les plus élevés, afin de sécuriser la continuité des paiements.

À ce titre, les principaux ajustements concernent notamment le programme HABPRIVS visant la rénovation de l'habitat des particuliers via le Fonds Colibri (+ 405,7 K€) et le programme HABSOCS visant la production de logements sociaux (+ 230,9 K€), identifiés comme les plus avancés, les crédits étant répartis par ordre de priorité en fonction des taux de réalisation constatés.

1.2.5 Politique Moyens de l'action départementale : + 7,19 M€

- Finances et pilotage : + 5,43 M€

Les annuités de la dette sont augmentées de + 4,30 M€ pour pouvoir honorer l'ensemble des annuités des emprunts souscrits au 31 décembre 2025 et les nouveaux emprunts de 2026. Le total des crédits de paiement prévus pour le remboursement de la dette s'élèvent à 33 M€ en 2026.

L'apurement du 1069 a également inscrit lors de cette étape budgétaire (+ 1,125 M€).

- Patrimoine immobilier : + 0,03 M€

Le projet H3D a été lancé depuis le 1er trimestre 2026. A ce jour, 1 M€ avait inscrit sur une AP existante (BATOPERA). Une AP a été créée (H3D) qui permettra d'inscrire la totalité des paiements dans le cadre du projet (bâtiments, mobilier, informatique...). Des crédits de paiements dans le cadre des dépôts et cautionnement à hauteur de + 0,03 M€ est inscrite.

- Transformation et ressources numériques : + 1,73 M€

Les crédits supplémentaires demandés au BS 2026 visent à relancer des projets numériques prioritaires (postes de travail, infrastructures et applications métiers), initialement arbitrés au BP, dans un contexte de modernisation du SI et d'exigences accrues (cybersécurité, fin de Windows 10).

Ils traduisent également l'achèvement de la migration vers Windows 11, le renouvellement d'infrastructures en fin de vie et l'absorption d'une forte hausse des coûts matériels, afin de garantir la continuité et la performance du système d'information départemental.

1.2.6 Politique Solidarités et cohésions sociales : + 0,35 M€

- Personnes âgées : + 0,29 M€

Les crédits inscrits en augmentation de + 315 K€ sur cette mission correspondent essentiellement au financement des dépenses de fonctionnement du Fonds mobilité 2026 à destination des services d'aide à domicile, intégralement compensé par la CNSA, afin de soutenir les solutions de mobilité et d'améliorer les conditions d'intervention des professionnels.

Elle est partiellement compensée par un redéploiement de - 20 K€ vers d'autres dispositifs de la Commission des financeurs, en les transférant de la section d'investissement à la section de fonctionnement.

- Prévention des inégalités de santé : + 0,06 M€

L'enveloppe dédiée aux aides à l'installation des médecins (+ 30 K€ au BP 2026) apparaît insuffisante au regard des demandes constatées ; un abondement de + 25 K€ est proposé.

Par ailleurs, les crédits de paiement liés au soutien aux maisons de santé sont augmentés de + 39 K€, afin de tenir compte de l'avancement des opérations et des échéances à intervenir.

1.2.7 Politique réseau routier départemental : + 2,29 M€

- Maintenance et modernisation du réseau routier départemental : + 2,29 M€

Pour la politique voirie, les principaux besoins sollicités (+ 2,58M€) en investissement concernent essentiellement des renforcements de chaussées, dont + 2M€ dédiés par anticipation aux révisions de prix des marchés en cours et + 600 K€ pour la reprise de la chaussée (RD 420) jouxtant l'aménagement de la piste cyclable entre Gerzat et Ménérol. Cette opération étant compensée à plus de 70% par des ajustements de crédits budgétaires.

Des décalages de crédits de paiement de - 260 K€ sur les opérations exceptionnelles et l'aménagement du lac de Chambon ont également été inscrits et compensent partiellement les crédits de paiement de voirie.

1.3 Recettes réelles de fonctionnement : + 1,25 M€ hors reprise des résultats 2025

Politique publique	Total CP En €	Total CP en M€
Attractivité et aménagement du territoire	2 445,00	0,00 M€
Education et jeunesse	214 855,83	0,21 M€
Environnement et transition écologique	55 000,00	0,06 M€
Habitat, logement et urbanisme	-34 995,94	-0,03 M€
Moyens de l'action départementale	158 774,89	0,16 M€
Politiques Solidarités et cohésions sociales	504 571,06	0,50 M€
Réseau routier départemental et mobilités durables	348 527,60	0,35 M€
Total mouvements budgétaires	1 249 178,44	1,25 M€

Les recettes réelles de fonctionnement hors reprise des résultats progressent de + 1,25 M€ lors de cette étape budgétaire.

1.3.1 Politique Education et jeunesse : + 0,21 M€

- Actions en direction des collèges et des collégiens : + 0,21 M€

Il est proposé d'inscrire en fonctionnement des recettes d'un montant de + 215 K€ au titre du fonds « Chêne 4 » (FNCCR – programme ACTEE+), destiné à financer des actions d'efficacité énergétique dans le cadre de la rénovation des collèges de Besse et Gerzat (délibération du 07/07/2025).

Les dépenses éligibles concernent les outils de suivi des consommations, les études techniques, l'assistance à maîtrise d'ouvrage et les actions de sensibilisation.

1.3.2 Politique environnement et transition écologique : + 0,06 M€

- Agriculture et sylviculture : + 50 K€

Initialement prévu en 2027, il est proposé d'inscrire à l'occasion du BS 2026 la perception des loyers des agriculteurs (+ 40K€) dans le cadre de l'ASA Limagne Noire (ancien site de la sucrerie de Bourdon).

Une recette complémentaire de faible montant de + 10 K€ est inscrite pour l'aide à l'installation agricole.

1.3.3 Politique Habitat, logement et urbanisme : - 0,03 M€

Une diminution des recettes sur l'habitat projets innovants de - 38 K€ a été inscrite et une recette complémentaire de 4 K€ sur l'aide sociale au logement.

1.3.4 Politique Moyens de l'action départementale : + 0,16M€

- Moyens généraux : + 0,03 M€

Fluides et charges de bâtiments

L'annulation des factures de fluides explicitée précédemment génère en parallèle un remboursement enregistré en recette de + 29 K€.

- Patrimoine immobilier : + 127 K€

Les mouvements proposés visent à inscrire en recettes de fonctionnement + 127 K€ au titre du fonds «Chêne 5 » (FNCCR – programme ACTEE+), pour financer des actions d'efficacité énergétique, notamment les économies de flux et l'assistance à maîtrise d'ouvrage liées à l'opération du CDEF (délibération du 29/09/2025).

1.3.5 Politique Solidarités et cohésions sociales : + 0,50 M€

- Personnes âgées : + 0,42 M€

Il est proposé d'augmenter les recettes en fonction des notifications de la CNSA (+ 97 K€), d'inscrire + 225 K€ au titre du fonds d'intervention et + 43 K€ reconduits pour le Service départemental de l'autonomie, ainsi que 50 K€ issus de récupérations en hébergement.

Au total, les recettes supplémentaires pour mission « personnes âgées » s'élèvent à + 419,6 K€, dont + 364,6 K€ provenant de la CNSA.

- Protection et prévention de l'enfance et de la famille : + 0,08 M€

Une recette complémentaire d'annulations de titre est prévue à hauteur de + 75 K€.

1.3.6 Politique réseau routier départemental : + 0,35 M€

- Maintenance et modernisation du réseau routier départemental : + 0,35 M€

Il est proposé d'inscrire + 240 K€ de TICPE complémentaire perçue par la mission finances et + 100 K€ de remboursements d'assurances.

1.4 Recettes réelles d'investissement : - 18,13 M€ hors reprise des résultats 2025

Politique publique	Total CP En €	Total CP en M€
Education et jeunesse	1 420 841,17	1,42 M€
Environnement et transition écologique	330 000,00	0,33 M€
Moyens de l'action départementale	- 19 995 500,00	- 20,00 M€
Réseau routier départemental et mobilités durables	110 603,78	0,11 M€
Total mouvements budgétaires	-18 134 055,05	-18,13 M€

Les recettes réelles d'investissement hors reprise des résultats diminuent de – 18,13 M€ lors de cette étape budgétaire.

1.4.1 Politique Education et jeunesse : + 1,42 M€

- Actions en direction des collèges et des collégiens : + 1,42 M€

Il est proposé d'inscrire au BS 2026 une recette de + 1,42 M€ au titre du FEDER, attribué le 24 décembre 2024 pour le dossier de la Monnerie, avec un encaissement prévu en 2026.

1.4.2 Politique environnement et transition écologique : + 0,33 M€

- Agriculture et sylviculture : + 330 K€

Initialement prévu en 2027, il est proposé d'inscrire à l'occasion du BS 2026 le produit de la vente des lagunes (+ 330K€) dans le cadre de l'ASA Limagne Noire (ancien site de la sucrerie de Bourdon).

1.4.3 Politique Moyens de l'action départementale : - 20,00 M€

- Finances et comptes publics - 20 M€

L'affectation du résultat du Compte financier unique 2025 permet de réviser le montant nécessaire d'emprunt pour financer les investissements 2026, en réduisant le recours à l'emprunt de - 20 M€.

1.4.4 Politique réseau routier départemental : + 0,11 M€

- Maintenance et modernisation du réseau routier départemental : + 0,11 M€

Il est proposé d'ajuster les recettes de voirie avec une baisse de – 75 K€ des participations communales, liée à un recours plus important que prévu aux groupements de commande pour les aménagements de traverses de bourg, + 59,1 K€ de subvention de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un ouvrage d'art sur la rivière la Bouble, + 14 K€ pour la sécurité routière et + 113 K€ issus de cessions de matériels, soit un solde de + 111,1 K€.

II LES EQUILIBRES BUDGETAIRES

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
011	Charges générales	3 015 084,56	013	Atténuations charges	1 927,54
012	Dépenses de personnel	150 000,00	70	Produits services	54 659,06
014	Atténuations produits		73	Impôt et taxes	
016	APA	-257 396,98	731	Fiscalité locale	236 941,00
017	RSA	785 914,14	74	Dotations participations	669 286,78
65	Autres charges	17 546 147,64	75	Autres produits	199 622,33
6588	Autres reprises		76	Produits financiers	
6586	Groupes élus		77	Produits spécifiques	81 741,73
66	Charges financières	1 610 500,00	78	Reprise sur provisions	
67	Charges spécifiques	18 363,00	017	RSA	5 000,00
68	Provisions	6 095 000,00	016	APA	
TOTAL DRF		28 963 612,36	TOTAL RRF		1 249 178,44
023	Autofinancement	31 265 434,20			
042	Ordre	1 075 000,00			
TOTAL DOF		32 340 434,20	TOTAL ROF		0,00
			002	Résultat de fonctionnement reporté	60 054 868,12
Total dépenses de fonctionnement		61 304 046,56	Total recettes de fonctionnement		61 304 046,56

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
13	Subventions d'investissement	8 638,00	024	Produit cessions	442 845,00
20	Immobilisations corporelles	1 029 121,72	10	Dotations	5 880 217,78
204	Subvention d'équipement	1 033 174,00	13	Subventions d'investissement	1 411 782,64
21	Immobilisations corporelles	1 882 088,27	16	Emprunt d'équilibre	-20 000 000,00
23	Immobilisations en cours	4 943 844,58	20	Immobilisations incorporelles	
26	Participations	100 000,00	204	Subventions d'équipement	
27	Immobilisations financières	1 013 600,00	23	Immobilisations en cours	11 317,31
45*	Opérations	-105 917,12	45	Opérations	
16	Emprunts et dettes assimilées	4 301 829,70			
TOTAL DRI		14 206 379,15	TOTAL RRI		-12 253 837,27
041	Ordre		040	Ordre	1 075 000,00
			041	Ordre	
			021	Autofinancement	31 265 434,20
TOTAL DOI		0,00	TOTAL ROI		32 340 434,20
001	Solde d'investissement reporté	1 125 000,00	001	Solde d'investissement reporté	895 315,40
	solde restes à réaliser 2025	9 716 723,97		solde restes à réaliser 2025	4 066 190,79
Total dépenses d'investissement		25 048 103,12	Total recettes d'investissement		25 048 103,12

BUDGET ANNEXE (08)
CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE

L'équilibre budgétaire de cette étape budgétaire pour le budget Centre de Santé :

Dépenses de fonctionnement		
011	Charges générales	
012	Dépenses de personnel	
65	Autres charges	
TOTAL DRF		0,00
023	Autofinancement	
042	Ordre	
TOTAL DOF		0,00
Total dépenses de fonctionnement		0,00

Recettes de fonctionnement		
75	Autres produits	-16 147,91
75822	Subvention équilibre	
TOTAL RRF		-16 147,91
TOTAL ROF		0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	16 147,91
Total recettes de fonctionnement		0,00

Dépenses d'investissement		
21	Immobilisations corporelles	27 615,14
TOTAL DRI		27 615,14
041	Ordre	
TOTAL DOI		0,00
001	Solde d'investissement reporté	
Total dépenses d'investissement		27 615,14

Recettes d'investissement		
TOTAL RRI		0,00
040	Ordre	
041	Ordre	
021	Autofinancement	
TOTAL ROI		0,00
001	Solde d'investissement reporté	27 615,14
Total recettes d'investissement		27 615,14